

OBJET / GAIA

**Attribution
bourses
communales
d'enseignement
supérieur au titre
de l'année
2021-2022**

**DATE DE
CONVOCATION :**
DEIALDIAREN DATA :
21 février 2022

Nombre de conseillers en
Exercice / ordezkarien
kopuru orokorra : 29

Nombre de présents / 22
hor zirenak:

Nombre de votants / 29
bozkatu dutenak :

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren
Delibero Erregistroaren Agiria**

SEANCE DU 28 FEVRIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit février, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVEZE**, Maire.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Isabelle Ayerbe, M. Jean-François Lacosta, Mme Maud Gastigard, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, M. Sébastien Carre, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, Mme Lilian Hirigoyen, M. Alain Boscq, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : Christiane Hargain-Despéries, adjointe, M. Peio Etcheleku, Mme Corinne Othatcegy, Mme Nicole Amestoy, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Carmen Gonzalez, M. Philippe Bacardatz, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : Mme Christiane Hargain-Despéries à M. Jean-Noël Magis, M. Peio Etcheleku à M. Jean-François Lacosta, Mme Corinne Othatcegy à Mme Eliane Aizpuru, Mme Nicole Amestoy à Mme Véronique Cadepond-Larronde, M. Jean-Jacques Lassus à M. Vincent Goytino, Mme Carmen Gonzalez à Mme Maud Gastigard, M. Philippe Bacardatz à Mme Amaia Beyrie.

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, M. Jean-Paul Eyherachar est désigné secrétaire de séance.

La ville apporte depuis de nombreuses années un soutien financier aux étudiants Camboars qui poursuivent leurs études post-baccalauréat en cursus LMD ou en formation habilitée à recevoir des bourses d'Etat, par l'attribution de bourses communales.

Lors de la commission « Ecole-Enfance-Jeunesse » réunie le 15 février 2022, 20 demandes ont été examinées qui répondaient aux critères d'attribution.

Dans ces conditions, il est demandé au Conseil municipal d'approuver l'attribution de 20 bourses communales d'enseignement supérieur au titre de l'année universitaire 2021-2022, aux personnes mentionnées ci-dessous, pour un montant total de 9 672 €.

AGUERREA Amaia	156 €
AIZPURU Camille	390 €
AIZPURU Lucie	390 €
CARDIN Arthur	499 €
CARDIN Zoé	608 €
DE MATOS Camille	698 €
DIBON Maylis	259 €
DOMINGO Clara	741 €
FAURIE Nicolas	156 €
GOUTTES Enora	698 €

GOUTTES Jalane	698 €
LARRE Simon	390 €
LECONTE Jordan	156 €
LOUSTAU-CURUTCHET Marie	741 €
LOUSTAU Emilie	698 €
MONGABURU Chloé	259 €
OLLIVON Enora	156 €
POULAIN Johnny	860 €
POULAIN Cataline	860 €
VICINI Alexandre	259 €
TOTAL	9 672 €

Adopté à l'unanimité.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2022.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :




Christian DEVEZE
Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza